



DELTA PRETAGRI

. . LES MONTILLES D'EYMINI

13200 ARLES

📞 Dépannage GRD : 0811882200

👤 FREDERICK MARCHAND

Votre contrat de fourniture d'énergie électrique N°F/HC4000094 Tarif C4 CU. (Fin de contrat : 30/06/2025)

Segment de votre contrat : C4

Point de livraison : 50047118995468

Titulaire du contrat : DELTA PRETAGRI

Situé : . MAS D'EYMINI DE BOIS MAUX

13460 SAINTES MARIES DE LA MER

Référence client : F/E22000260

Mois de livraison : avril 2024

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Consommation	1 171,72	Euros
Données mandatées	455,61	Euros
Produit	-1 393,29	Euros
Taxes	130,42	Euros

Total facture HT 364,46 Euros

Total TVA 72,90 Euros

Total facture TTC 437,36 Euros

Montant prélevé le 02 mai 2024 437,36 Euros

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics."

ENERGIES DU SANTERRE APE 3514Z SIRET 811 072 974 00017 N° TVA INTRA FR27811072974

ENERGIES DU
SANTERRE

TALON DE REGLEMENT

F/E22000260 | 241204 - ED0000055614 | 16/04/24 | 437,36 €

Prélèvement automatique

Montant prélevé : 437,36 € le 02/05/2024
Banque : CREDIT AGRICOLE
BIC : AGRIFRPP813
IBAN : FR7611306000007586730300045
Titulaire : DELTA PRETAGRI
Référence Unique du Mandat :
xxFR81EDS80B528EDSSAS00000889600001

Contrat d'électricité sur PDL 50047118995468 (. MAS D'EYMEY DE BOIS MAUX - 02440 PAVILLON MAISON DE LA FORÊT -)

COMPTEUR	Nouvel Index			Index ancien	Coef. tarifaire	Consommation
	Date	Mode	Valeur			
N° 18/07/2022 (Compteur jaune électronique)						(kWh)
Heures Pleines Hiver	08/04/2024	Relevé	59025	57950	1	1875
Heures Creuses Hiver	08/04/2024	Relevé	24335	23455	1	880
Heures Pleines Ete	08/04/2024	Relevé	83738	83528	1	208
Heures Creuses Ete	08/04/2024	Relevé	22945	22830	1	115

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Consommation -240,81 € HT		Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 01/01/2023 au 31/12/2023						
Régul. amortisseur - Refacturation avance 2023	1	4 722,63	4 722,63		Non	20,00
Régul. amortisseur - Solde final 2023	66 495 kWh	-0,092265 /kWh	-6 135,16		Non	20,00
Du 09/03/2024 au 08/04/2024						
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Pleines Hiver	1 875 kWh	0,53715 /kWh	1 007,16		Oui	20,00
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Creuses Hiver	880 kWh	0,15703 /kWh	138,19		Oui	20,00
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Pleines Ete	208 kWh	0,08164 /kWh	16,98		Oui	20,00
(TR) Consommation (€/kW/an) Heures Creuses Ete	115 kWh	0,08164 /kWh	9,39		Oui	20,00

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
		Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Prestations sur contrat 19,24 € HT						
Du 09/03/2024 au 08/04/2024						
Garanties de capacités C4	3 078 kWh	0,00625 /kWh	19,24		Non	20,00

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Taxes sur conso. 63,10 € HT		Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 09/03/2024 au 08/04/2024						
Contribution service public électricité	3 078 kWh	0,0205 /kWh	63,10		Non	20,00

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Part transport 455,61 € HT		Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 09/03/2024 au 07/04/2024						
Composante soutirage fixe - Reprise	-6 480	0,04008		-259,72	Non	20,00
Composante comptage - Reprise	-30	0,69902		-20,97	Non	20,00
Composante gestion - Reprise	-30	0,5459		-16,38	Non	20,00
Du 09/03/2024 au 08/04/2024						
Composante comptage - Echu	31	0,69902		21,67	Non	20,00
Composante gestion - Echu	31	0,5459		16,92	Non	20,00
Composante soutirage fixe - Echu	6 696	0,04008		268,38	Non	20,00
Conso du GRD HPH	1 875	0,0563	105,56		Non	20,00
Conso du GRD HCH	880	0,0411	36,17		Non	20,00
Conso du GRD HPE	208	0,0237	4,93		Non	20,00
Conso du GRD HCE	115	0,0172	1,98		Non	20,00
Du 09/04/2024 au 08/05/2024						
Composante comptage - Echoir	30	0,69902		20,97	Non	20,00
Composante gestion - Echoir	30	0,5459		16,38	Non	20,00
Composante soutirage fixe - Echoir	6 480	0,04008		259,72	Non	20,00

		Asslette	Taux	Montant	TVA
Taxes	67,32 € HT	Euros HT	%	Euros HT	%
CTA		306,97	21,93	67,32	20,00

Détail de la TVA		Taux de TVA		Montant HT		Montant TVA		Montant TTC	
		20,00 %		364,46		72,90		437,36	
Détail des puissances	P. réduite	HPH	HCH	HPE	HCE				
Puissance souscrite (kVA)	216	216	216	216	216				
Coefficient de puissance réduite									
Puissance atteinte (kVA)		37	27	16	7				

PENALITE DE RECOUVREMENT

Clients Pros: Conformément au décret n°2012-1115 du 02 octobre 2012, en cas de retard de paiement, des pénalités de 40 € forfaitaires seront imputées lors de la facture suivante. L'énergie est notre avenir, économisons-la !

MODALITES DE PAIEMENT

Heures d'ouverture : De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00 du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h00 le vendredi.

* Par chèque bancaire, à l'ordre d'Energies du Santerre. * En espèces, présentez-vous muni de cette facture à nos bureaux.

* Par prélèvement, vous réglez par l'intermédiaire de votre établissement bancaire le montant de vos factures à l'échéance prévue.

* La mensualisation, vous payez vos factures en 10 mensualités par prélèvement : pas de déplacement, d'attentes, d'oublis.

* Par virement sur notre compte : Societe Generale FR76 3000 3035 8400 0200 0318 407 BIC : SOGEFRPP

TVA option sur les débits

SCdIIIIE avec CdIIISCdIIIIEI

MEDIATEUR

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'Energies du Santerre n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie : Energie-Info, le service d'information des pouvoirs publics, N°Vert 0800 112 212 (appel gratuit depuis une ligne fixe) www.energie-mediateur.fr ou www.energie-info.fr

MOYENS D'ACCES AUX TARIFS

Sur notre site internet : www.energiesdusanterre.fr ou par téléphone au 03 22 73 31 82

RECLAMATIONS

Par courrier, Mail : contact@energiesdusanterre.fr ou au 03.22.73.31.82.